

CRÉATEUR D'AVENIR ■ Chaque mois, une profession en tension localement et ses accès à découvrir

L'alternance, une formule très gagnante

Se former tout en apprenant un métier, c'est le challenge que relève le forum de l'alternance de Chartres. Il se tiendra vendredi 29 avril.

Ahmed Taghza en partenariat avec la Maison de l'emploi de Chartres Métropole

Le 29 avril, à Chartrexp, collégiens, lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi pourront venir au premier forum de l'alternance à Chartres. Une occasion pour eux de rencontrer de nombreuses entreprises et organismes de formation.

« Initié par la Maison des Entreprises et de l'Emploi de l'agglomération chartreuse, ce forum sera l'occasion de créer de formidables opportunités de rencontres et de recrutements. L'alternance est un levier de formation et d'emploi à l'heure où les entreprises éprouvent de nombreuses difficultés de recrutement et où les candidats peinent à rencontrer les recruteurs à cause de la crise sanitaire », confie Sébastien Odon, responsable de l'observatoire de la Maison de l'emploi de Chartres Métropole.

Un large choix de formations

L'alternance permet de se former à un métier et de s'intégrer plus facilement à la vie et à la culture de l'en-



AIDE. L'alternance concerne tous les cursus scolaires et tous les métiers. PHOTO D'ARCHIVES STÉPHANIE PARA

treprise. « C'est un système de formation qui est fondé sur une phase pratique qui alterne avec une phase théorique. Contrairement aux stages, très utiles, mais qui restent des approches plus superficielles du fonctionnement de l'entreprise et du marché du travail, l'alternance engage pleinement les deux parties. D'un côté, l'entreprise transmet un savoir-faire et un savoir être à l'apprenti. De l'autre, celui-

ci se doit d'être une vraie plus-value pour l'entreprise. Au bout des deux ou trois années d'apprentissage, il y a tout à gagner : pour le jeune d'abord qui apprend un métier et obtient, souvent, une embauche ; pour l'entreprise, ensuite, qui l'a formé à un savoir-faire pointu, et à ses process, sa culture et ses valeurs, et qu'elle ne souhaite pas voir partir chez un concurrent », ajoute le responsable.

Si elle a longtemps été cantonnée aux seules formations manuelles et du BTP, l'alternance permet, désormais, d'obtenir un diplôme allant du CAP au bac + 5, et ce dans tous les domaines d'activité. Sans compter que certaines écoles d'ingénieurs fonctionnent également en alternance.

Le contrat d'apprentissage, tout d'abord, est destiné aux jeunes âgés de 16 à

25 ans, et certains publics au-delà de 25 ans. Les jeunes ayant achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire peuvent être également inscrits en apprentissage, sous statut scolaire, dans un lycée professionnel ou dans un centre de formation d'apprentis dès lors qu'ils ont atteint l'âge de 15 ans révolus.

Les employeurs relèvent du secteur artisanal, commercial, industriel, agricole, du milieu associatif, des professions libérales, du secteur public non industriel et commercial.

Entre 50 et 70 entreprises présentes

Le contrat de professionnalisation, ensuite, est destiné aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), les personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé.

Les employeurs sont tous ceux assujettis au financement de la formation professionnelle continue. L'État, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peu-

vent pas conclure de contrat de professionnalisation. Pour les employeurs, l'apprentissage est un moyen de sourcer les bons profils le plus tôt possible. Avec l'idée de les embaucher. Côté candidat, la « formation » est ancrée dans la réalité professionnelle.

Le forum de l'alternance de Chartres est un événement qui manquait sur le territoire. « Il s'agit d'une voie de plus en plus reconnue, gage d'une véritable expérience professionnelle. Elle est de plus en plus plébiscitée par les étudiants. Le 29 avril prochain, seront réunis à Chartrexp entre 50 et 70 entreprises, organisations professionnelles et organismes de formation. » ■

➔ Contact. laetitia.tremblin@mee-agglo-chartres.fr

Sur le web

Retrouvez tous nos portraits de créateurs d'avenir, de demandeurs d'emploi, de salariés et de chefs d'entreprise sur notre site internet :

www.lechorepublicain.fr

ÉCONOMIE ■ Le ministre de l'Économie et le PDG de LVMH ont visité, hier, deux ateliers Louis Vuitton

Le géant du luxe mondial s'installe dans le Loir-et-Cher

Renforçant sa présence en France, Louis Vuitton, marque star du groupe LVMH, a inauguré officiellement et en grande pompe, hier, deux nouveaux ateliers, situés dans le Loir-et-Cher, et dédiés notamment aux peaux exotiques.

LVMH qui, en 2021 a réalisé 64,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, ne communique pas sur les ventes de ses marques mais, selon une note de HSBC, Louis Vuitton (le "L" et le "V" de LVMH) a atteint les 17 milliards d'euros de ventes. Une année « exceptionnelle » pour LVMH, la meilleure de l'histoire de la maison, a souligné, hier, le PDG de la marque, Michael Burke.

« Nos artisans, souvent, fabriquent des produits qui sont en liste d'attente », a souligné Bernard Arnault, pour qui Louis Vuitton, « beaucoup plus



DÉCOUVERTE. Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a visité, hier, les nouveaux ateliers Vuitton. PHOTO AFP : GUILLAUME SOUVANT

qu'une entreprise de mode », est désormais « une marque de culture ».

« Ces anciens métiers du cuir qui ont contribué à la prospérité de Vendôme avant de disparaître, nous avons, avec Louis Vuitton,

l'ambition de les faire renaître », a-t-il dit lors de son discours.

Le PDG du premier groupe mondial de luxe est venu inaugurer officiellement, avec le ministre de l'Économie Bruno Le Mai-

re, deux ateliers situés à quelques kilomètres de distance, l'un à Azé et l'autre à Vendôme, portant à dix-huit le nombre d'ateliers Louis Vuitton en France.

L'atelier de l'Oratoire, à

Azé, bâtiment neuf avec de grandes baies vitrées derrière lesquelles s'alignent les machines à coudre, a ouvert en septembre et accueille un peu plus d'une centaine de salariés.

La référence dans la fabrication de cuir précieux

L'atelier de l'Abbaye, à Vendôme, installé dans une abbaye classée et restaurée pour un budget compris « entre 15 et 20 millions » d'euros, selon LVMH, se veut la référence des ateliers Louis Vuitton dans le travail de cuirs précieux comme l'alligator.

En ce jour d'inauguration, Jeanne Géré, 25 ans, y fabrique « une petite malles » en peau de crocodile.

Née à Vendôme, la jeune femme a quitté un emploi en CDI où elle fabriquait des tenues de sécurité dans le nucléaire pour rejoindre Louis Vuitton, « où on voit des produits tellement beaux ».

Vendôme : dans le monde du luxe, ce nom en lui-même est symbolique, en référence à la place Vendôme de Paris où se côtoient les joailliers et maisons de luxe et non loin de laquelle le jeune Louis Vuitton installa son atelier en 1854.

La maison a d'ailleurs acquis ce nom prestigieux. Une polémique avait éclaté en 2021 lorsque le maire de la ville, Laurent Brillard (UDI), avait cédé le nom de sa ville pour 10.000 € afin que la marque puisse l'utiliser sur sa joaillerie de luxe. ■